

INVITATION

à la Sainte Messe
pour le 19^{ème} anniversaire du rappel à Dieu du

Vénérable Serviteur de Dieu, **Mgr Alvaro del Portillo**, Évêque prélat de l'Opus Dei

samedi 23 mars 2013, à 10h

Saint Etienne du Mont, église jubilaire (voir au dos)
Place Sainte Geneviève (Paris 5^{ème}) - M° Cardinal-Lemoine

à partir de 9h15, des prêtres seront à la disposition des personnes désirant se confesser.

Le 28 juin 2012, la Congrégation pour la Cause des Saints a reconnu officiellement l'héroïcité des vertus de Mgr del Portillo, ce qui représente une étape importante vers sa béatification.



En cette **Année de la foi**, du 11 octobre 2012 au 24 novembre 2013, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ouverture solennelle du Concile œcuménique Vatican II, le Pape Benoît XVI accorde des indulgences pour le bien spirituel des fidèles.

«Tout au long de *l'Année de la foi*, pourront recevoir *l'Indulgence plénière* de la peine temporelle pour leurs péchés, accordée miséricordieusement dans le Seigneur, applicable également à l'âme des fidèles défunts sous forme d'intention, tous les fidèles vraiment repentis et ayant accompli la confession et la communion sacramentelle, et qui prieront selon les intentions du Souverain Pontife» (*Décret de la Pénitencerie Apostolique du 14 septembre 2012*).

Dans le Diocèse de Paris, les dispositions du Pape s'appliquent, entres autres, chaque fois que l'on accomplira un pèlerinage à la cathédrale Notre-Dame de Paris, à la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre, à la basilique Notre-Dame-des-Victoires, à l'église **Saint-Etienne-du-Mont**, à l'église Saint-Marcel, à l'église Saint-Denys-de-la-Chapelle ou à la chapelle Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, en participant à un office liturgique ou à un exercice de piété se concluant par la récitation du Notre Père, et de la Profession de foi.